

Le Grand Est, terre d'avenir durable !



EFFICACITÉ MAXIMALE
DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

La Région
Grand Est

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Édito de Franck Leroy	3
Portrait d'une région aux multiples atouts	4
Grand Est, Région verte : pour réussir collectivement les transitions	7
9 défis à relever pour un Grand Est toujours plus fort	8
Pour une efficacité maximale des politiques publiques en réponse aux défis régionaux	14
Suivi, gouvernance, pilotage : les clés pour réussir dans la durée	22
Les schémas : les orientations thématiques au service de la stratégie régionale	23



“ Notre objectif : mettre en cohérence nos politiques pour une vision à long terme de notre région ”

Édito

Le Grand Est dispose de nombreux atouts et a gagné en puissance d'action. Quel est le cap que vous fixez aujourd'hui ?

Notre région est, en effet, riche de multiples atouts : ses savoir-faire industriels, sa jeunesse, la diversité de ses territoires et de son patrimoine et une situation unique au cœur de l'Europe.

Cet héritage, nous devons non seulement le préserver mais aussi l'inscrire dans le contexte actuel marqué par les mutations économiques et sociales, des tensions géopolitiques majeures conjuguées aux effets du changement climatique.

Tout cela conduit à des évolutions profondes de nos cadres et nos modes de vie.

Nous avons aussi et surtout fait des enjeux écologiques, et plus généralement environnementaux, une priorité politique et stratégique incarnée par « Grand Est, Région Verte ». Avec l'État, et grâce à nos nombreux atouts, nous nous sommes positionnés comme région pilote de la démarche menée par le gouvernement en matière de planification écologique.

L'objectif de cette démarche *Grand Est, Région Verte* : tracer un chemin, se doter de leviers et définir un plan d'actions partagé en travaillant sur les besoins du quotidien (se loger, se nourrir, travailler, préserver, se déplacer, approvisionner, mieux vivre...) pour atteindre collectivement les objectifs clés environnementaux nationaux et internationaux en 2030.

Quels sont les leviers que vous activez pour atteindre ces objectifs ?

Mettre en cohérence ces politiques qui définissent nos engagements dans les lycées, les universités et organismes de recherche, les entreprises, les exploitations agricoles, c'est une stratégie gagnante. À ce titre, les travaux initiés par la Région sur la convergence des schémas permettront de traiter, de manière transversale, les priorités pour l'avenir de notre région : préserver l'environnement et les ressources naturelles, affirmer notre souveraineté énergétique en développant les énergies de demain, soutenir la dynamique économique, consolider l'attractivité des territoires, de ses écoles et de ses universités. En harmonisant les schémas dont nous avons la responsabilité, nous repensons nos modes d'intervention et nos réponses face aux urgences du moment et aux enjeux à venir.

En quoi toute cette démarche est-elle prometteuse ?

Nous avons, en effet, identifié 9 défis à la lumière de nos échanges avec les acteurs régionaux et des remontées du terrain. Ils constituent le fil rouge de nos politiques publiques pour les années à venir.

Nous avons un cap, une méthode et un cadre au service d'une vision : celle d'un Grand Est attractif, compétitif et inventif pour le bien-être et la prospérité de ses habitants. Nous avons les moyens, compte tenu de nos spécificités, de nos atouts, de notre histoire - notamment industrielle et technologique - d'être LE leader de l'industrie verte, de la bioéconomie, des métiers du futur, des territoires connectés, de la santé accessible à tous et du tourisme durable.

Je suis convaincu que le Grand Est sera encore plus fort dans les cinq ans qui viennent.

**Franck Leroy,
Président de la Région Grand Est**

Portrait d'une région aux multiples atouts

Position géographique, économie, innovation, environnement, formation : ce sont autant de domaines d'excellence qui ont façonné le Grand Est et constituent aujourd'hui des points d'appui pour répondre aux enjeux actuels et futurs.



À l'heure des grandes mutations, le Grand Est incarne une **vitalité exemplaire**. Elle est portée par un tissu d'**entreprises à taille humaine** qui se marie aux **grands groupes industriels** et aux **implantations internationales**.

Sa population, qui n'a cessé de croître, et la **diversité de son patrimoine naturel** constituent également des marqueurs distinctifs.

À côté de l'**industrie traditionnelle**, dont la région tire sa force, le Grand Est a trouvé un nouveau modèle de développement qui repose sur les **technologies numériques**, l'**excellence scientifique**, les **nouvelles énergies** et les **nouvelles valorisations des ressources naturelles**.

La région est une terre d'entrepreneurs et d'innovation.

Le **talent de sa jeunesse**, son **offre de formation**, le **rayonnement de ses universités** sont aussi de solides atouts.

Couplés à la **densité des réseaux routiers, autoroutiers et ferroviaires** et aux **infrastructures portuaires**, tous ces facteurs favorables créent des conditions propices aux stratégies d'implantation et de relocalisation d'entreprises dans le Grand Est.



Au cœur de l'Europe, une région qui a triplé sa puissance d'action

5,5 millions d'habitants
représentant plus de 8% de la population française



Une superficie de 57 400 km²: c'est la

5^e région française par sa taille



Des liaisons à très grande vitesse
vers Paris, l'Allemagne et la Suisse

Un produit intérieur brut de 153 milliards d'€
en 2020, supérieur à celui de certains pays de l'Union européenne tels que la Hongrie, le Luxembourg ou la Croatie.

2^e région exportatrice de France

Une position de leader dans l'industrie, la recherche et l'innovation

Bioéconomie, santé et imagerie médicale, cleantech :
des filières d'excellence créatrices d'emplois et d'innovations

Près de **200 000 actifs** dans l'économie sociale et solidaire

Plus de **256 000 emplois industriels**

Un **artisanat dynamique :**
105 000 entreprises et 260 000 emplois

10 milliards d'euros générés par le secteur du **tourisme** et **80 millions de visiteurs** en 2019

Grand Est, Région Verte : pour réussir collectivement les transitions

Résolument tourné vers les nouvelles énergies, le Grand Est a engagé sa transition écologique



Par l'histoire entrepreneuriale de ses territoires, le Grand Est a toujours été une terre d'aventures industrielles et de nombreuses entreprises, parfois centenaires, sont devenues leaders dans leur domaine. Sur cette économie fertile, la Région entend conforter son développement, tout en prenant en compte les exigences environnementales fortes et affirmer une ambition : devenir la 1^{re} région européenne de production verte.

C'est dans cette perspective que la Région Grand Est et l'État portent la démarche *Grand Est, Région Verte*. Cette planification écologique vise notamment **la décarbonation des entreprises et l'essor des filières régionales de la bioéconomie**.

Elle intègre une politique offensive d'attractivité qui s'appuie sur **la relocalisation d'activités, la réindustrialisation et l'accueil de grands sites de production vertueux, tous attentifs à l'environnement et la biodiversité** et soucieux de répondre aux objectifs de l'accord de Paris (taxonomie, budget vert...)

L'ambition est de reconquérir la souveraineté nationale et européenne en répondant aux besoins quotidiens des entreprises et des habitants.

Ainsi, *Grand Est, Région Verte* identifie les principaux leviers pour atteindre l'équilibre en matière d'émissions de gaz à effet de serre, de consommation foncière, de prélèvements d'eau, de restauration de la biodiversité et de mobilisation de la biomasse.

Au travers des travaux de la démarche *Grand Est, Région Verte*, les actions des schémas directeurs régionaux les plus efficaces et efficaces du point de vue des leviers identifiés sont pointées pour accélérer le passage à l'acte.

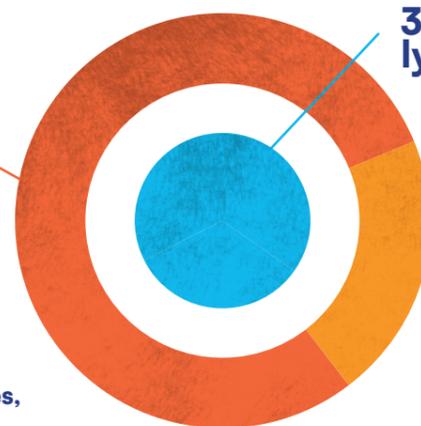


Des lycées aux universités en passant par les écoles d'ingénieurs : cap sur l'excellence

215 000 étudiants

qui représentent près de 8 % des étudiants en France,

- 5 universités,
- 35 écoles d'ingénieurs,
- 3 centres hospitaliers universitaires (CHU) et 1 Institut hospitalo-universitaire (IHU),
- 4 écoles de commerce,
- 2 instituts d'études politiques,
- 5 écoles administratives et juridiques,
- 11 écoles d'art.



354 lycées

57 000 apprentis

- répartis dans 207 CFA qui placent le Grand Est parmi les 4 régions françaises les plus actives en matière d'apprentissage

9 défis à relever pour un Grand Est toujours plus fort

Échanges et réflexions partagées avec les acteurs des territoires, élaboration d'un diagnostic commun, analyses et expertises des services et des élus régionaux : une vaste phase de concertation a permis d'identifier 9 défis régionaux pour le Grand Est.

Ces 9 défis synthétisent à la fois la parole des acteurs du territoire et la situation de la région au plan statistique (diagnostics existants, indicateurs). Ils décrivent les sujets et problèmes, auxquels l'action publique doit répondre et constituent le point de départ de la mise en cohérence des politiques publiques pour une efficacité maximale.



Optimiser l'usage des sols dans un contexte de rareté et de tensions



Viser la souveraineté énergétique et alimentaire



Apporter des réponses à la pénurie de compétences



Accompagner la mutation des entreprises et des activités



Valoriser le Grand Est et ses diversités territoriales



Promouvoir la coopération infrarégionale et transfrontalière



Assurer la mobilité décarbonée des biens et des personnes



Préserver et valoriser durablement les ressources naturelles et restaurer la biodiversité



Accompagner les évolutions démographiques et assurer une santé globale



Optimiser l'usage des sols dans un contexte de rareté et de tensions

« Nous vivons une révolution et il faut agir vite » insiste Franck Leroy, Président de la Région Grand Est. Cela intègre en premier lieu de nouvelles réflexions sur l'usage du foncier alors que les terrains disponibles se font rares. C'est un sujet crucial : pour attirer les investisseurs, il faut des espaces de taille suffisante.

L'objectif national de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) impose de revoir les méthodes d'aménagement de nos territoires. Priorité est donnée à la valorisation des friches et des espaces sous-exploités, au développement de nouveaux modèles d'urbanisme qui répondent aux attentes des habitants et des entreprises et préservent le cadre de vie. Il s'agit également de mettre en place des mécanismes de compensation foncière.

Cela ne signifie pas que l'on ne construira plus, mais elle oblige à adapter notre rapport au foncier et à innover pour continuer de concilier les activités économiques, l'habitat et les transports avec la préservation des sols, de la biodiversité, des productions agricoles, sylvicoles et viticoles...

2500 hectares artificialisés par an



Viser la souveraineté énergétique et alimentaire

Le contexte de crise énergétique a cristallisé les réflexions sur nos dépendances énergétiques et alimentaires. Pourtant, le Grand Est possède de solides arguments pour mettre en œuvre une stratégie de production souveraine : sa position avancée dans la production de biogaz, dans l'énergie éolienne, le solaire et l'hydraulique. La Région développe également des solutions alternatives aux énergies fossiles, notamment via la filière hydrogène qui ouvre de nouvelles perspectives vers les mobilités durables.

Le Grand Est peut aussi viser la souveraineté alimentaire en s'appuyant sur ses ressources comme la production de céréales, de blé tendre, de maïs, de betteraves et de pommes de terre. Dans un monde devenu plus géopolitique que géoéconomique, où les chocs profonds déstabilisent la chaîne de valeurs, la souveraineté est devenue nécessaire. Dans le Grand Est, elle s'inscrit dans une logique de coopération avec les pays voisins et partenaires et par la filière bioéconomie qui positionne la Région comme leader européen du secteur.

29% de l'énergie consommée dans le Grand Est est issue des énergies renouvelables



Apporter des réponses à la pénurie de compétences

Depuis plusieurs années, les acteurs économiques dressent le même constat et soulignent les difficultés de recrutement ou de mobilisation des compétences. L'attractivité des pays voisins en termes d'emploi, le vieillissement de la population ou encore le déficit d'image de certains métiers sont des facteurs d'explication. Pourtant, l'industrie verte va recruter massivement : l'énergie, la chimie, les secteurs agricole, viticole et forestier, l'agroalimentaire, le bâtiment, mais aussi plus généralement les métiers de la santé, de l'accompagnement, de la conduite et de la maintenance industrielle.

Aux côtés de l'Éducation Nationale, la Région organise l'offre de formation sur le territoire. Métiers d'avenir, filières durables : ces nombreuses opportunités doivent revenir à nos habitants, et notamment aux plus jeunes d'entre eux. Il s'agit, par exemple, de transformer les lycées professionnels pour améliorer la formation aux métiers porteurs et d'accompagner la montée en compétences et la qualification des demandeurs d'emploi.

La bataille se joue aussi dans les établissements d'enseignement supérieur où se préparent les métiers de demain liés au changement climatique, à la digitalisation croissante, aux enjeux de cybersécurité, à la santé, l'environnement et la biodiversité.

La montée et la multiplication des compétences sur nos territoires mobilise toutes les compétences de la Région. Au regard des nombreuses annonces d'implantations et de créations d'entreprises en Grand Est, l'accomplissement de cet objectif est fondamental pour pérenniser notre attractivité et notre rayonnement économique. Il est essentiel de créer des écosystèmes qui interagissent pour optimiser les réponses à la pénurie de compétences.

Holosolis, Clarins, Mars, filières nucléaire et hydrogène... des milliers d'emplois et tout autant d'opportunités pour nos habitants



Accompagner la mutation des entreprises et des activités

De l'industrie à l'agriculture, tous les secteurs sont concernés par les transitions environnementales et numériques, mais aussi les nouvelles organisations du travail, la gestion des compétences, l'attractivité des métiers.

L'industrie automobile est particulièrement impactée par ces transformations. Les usines doivent s'adapter au développement des nouvelles motorisations, réinventer leurs lignes de production, investir dans des compétences nouvelles.

Le développement d'activités plus vertueuses au plan environnemental et au plan de la santé ressort également comme un objectif à poursuivre.

Des politiques publiques ambitieuses d'aides à l'investissement productif, à l'innovation, au recrutement et à la formation sont indispensables.

Plus de 256 000 emplois industriels dans le Grand Est





Valoriser le Grand Est et ses diversités territoriales

L'équilibre du territoire est une question centrale car il interroge directement le vivre-ensemble avec l'ambition d'assurer l'égalité des chances, l'accès à l'emploi partout dans le Grand Est, le lien intergénérationnel et le maintien des services publics.

L'enjeu est d'adapter les politiques aux spécificités de chaque territoire. L'attractivité touristique de la région est basée sur une grande diversité de l'offre. La mémoire, l'œnotourisme et la gastronomie, le thermalisme et le bien-être, le tourisme vert sont autant d'expériences qui distinguent le Grand Est des autres destinations touristiques françaises. Tout un potentiel à valoriser à travers une offre sur mesure à l'échelle de chaque territoire.

Le Grand Est est définitivement une terre de contrastes qui font sa richesse et sa singularité.

100 000 emplois liés au tourisme



Promouvoir la coopération infrarégionale et transfrontalière

Comment répondre aux grands enjeux efficacement et rapidement ?

Comment agir de façon complémentaire ?

Et comment affirmer sa place face à des régions voisines attractives et puissantes ?

Comment appréhender les différents niveaux de vie dans chaque pays et leur conséquence sur les recrutements ?

Le défi de la coopération infrarégionale et transfrontalière se double d'exigences : des synergies à trouver, des économies d'échelle à réaliser, des effets de levier à identifier, une rapidité de l'action à développer.

Les champs d'actions communes sont multiples autour des transitions environnementale, énergétique, industrielle et numérique, tels que la réalisation de projets collectifs sur le recyclage de matériaux pour l'industrie et la construction, les biotechnologies médicales, les outils du numérique pour la santé ou les matériaux biosourcés.

800 kilomètres de frontières avec quatre pays : Belgique, Luxembourg, Allemagne et Suisse



Assurer la mobilité décarbonée des biens et des personnes

Une ambition forte est affirmée à l'horizon 2050 : devenir une région à énergie positive et bas carbone. Et les transports sont au cœur de cette démarche.

Pour répondre à ce grand défi, la Région investit massivement sur le transport ferroviaire. Elle augmente considérablement l'offre notamment autour des grands pôles urbains, pour faciliter le déplacement en transport collectif et bas carbone.

La Région modernise par ailleurs les infrastructures, notamment au bénéfice des petites lignes, tout en apportant des financements considérables à l'innovation pour les trains de demain, à l'image du Draisly.

Au-delà du ferroviaire, la Région s'engage sur le verdissement du transport routier, scolaire et interurbain, ainsi que sur le développement de bornes de recharge électrique, sur la diffusion de la pratique du vélo et des nouvelles mobilités, ou encore sur le report modal du transport de fret en Grand Est.

En effet, le Grand Est est la deuxième région française en termes de linéaires de canaux et compte sept ports fluviaux permettant d'exporter les marchandises. Elle concentre une grande part du trafic fret avec des axes structurants comme celui de la Moselle.

Le défi de la mobilité des personnes est en lien fort avec celui de la pénurie de compétences.

3685 km de lignes ferroviaires ouvertes à la circulation commerciale



Préserver et valoriser durablement les ressources naturelles et restaurer la biodiversité

L'environnement irrigue toutes les politiques régionales qui placent en première ligne la préservation des ressources naturelles. Des trésors à protéger comme les 21 000 kilomètres de cours d'eau, les 3 000 étangs et plans d'eau ou encore les 114 000 hectares de forêts.

Les projections à horizon 2050 témoignent d'indicateurs dégradés comme la baisse des débits d'étiage et des tensions croissantes sur la ressource en eau, aggravées par le réchauffement climatique qui s'accroît.

Avec l'un des premiers budgets verts de France, la Région Grand Est confirme sa trajectoire vertueuse et ses engagements pour rendre la région plus résiliente, plus performante et apte à relever les défis futurs. L'exploitation des ressources naturelles doit s'inscrire dans une logique durable. Le défi est de continuer à valoriser les richesses forestières et agricoles tout en préservant ce capital à long terme. Le développement de la bioéconomie va dans ce sens.

14 % des captages d'eau potable présentent une qualité dégradée



Accompagner les évolutions démographiques et assurer une santé globale

Le vieillissement de la population a des conséquences concrètes : l'accompagnement des personnes dépendantes, l'aide à domicile, les métiers de la santé liés au grand âge.

De plus, la baisse tendancielle de la population active aura un impact fort sur la dynamique économique régionale.

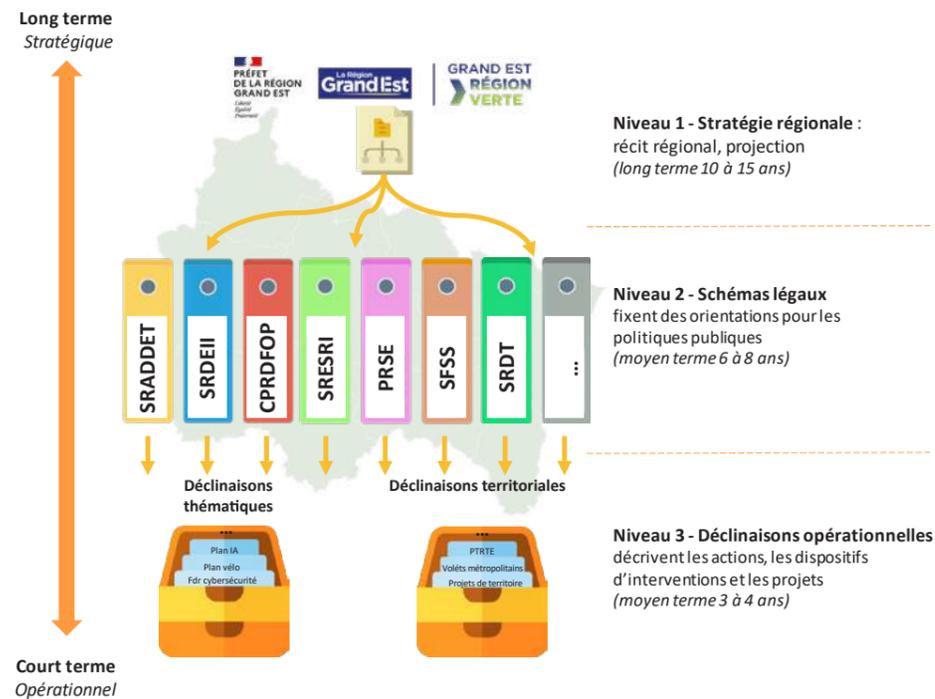
Mais au-delà des considérations démographiques se pose la question de la santé environnementale. La qualité de l'air et la préservation de la ressource en eau participent à l'enjeu de santé publique.

Autant de facteurs qui déterminent l'offre de soins dans la région avec une ligne directrice : l'égalité de l'accès aux soins dans tous les territoires.

En 2030, 1/3 de la population du Grand Est aura plus de 65 ans

Pour une efficacité maximale des politiques publiques en réponse aux défis régionaux

Faire du Grand Est une puissance industrielle décarbonée, engagée dans les transitions écologique et numérique, à l'avant-garde des métiers du futur: le projet régional dessine la trajectoire du Grand Est pour les quinze prochaines années. Sa mise en œuvre prend appui sur les politiques publiques articulées autour de schémas qui sont autant de leviers pour répondre aux 9 défis régionaux et inscrire le Grand Est dans l'avenir.



Glossaire

CPRDFOP : Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des territoires

SRDEII : Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation

SRDT : Schéma Régional de Développement du Tourisme

SRESRI : Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

SRFSS : Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales

PRSE : Plan Régional Santé Environnement

Le bon usage du foncier, un enjeu-clé

Les orientations

Aujourd'hui, les surfaces foncières disponibles sont rares et chères. Optimiser l'usage des sols est une priorité. Pour cela, les acteurs publics doivent activer simultanément plusieurs leviers.

Le premier consiste à valoriser le foncier déjà artificialisé, à l'image des transformations des friches industrielles, et à accompagner les entreprises dans la maîtrise de leur emprise foncière.

Le deuxième levier porte sur l'identification des capacités foncières, en lien avec les collectivités, dans un objectif de développement économique et de mise en avant via une offre lisible et attractive.

Notre territoire s'inscrit aussi dans la politique nationale de zéro artificialisation nette qu'elle décline dans les territoires. Elle veille tout particulièrement à un usage raisonné des sols.

SRDEII + SRADDET

Les engagements de la Région :

- Avec **Data Grand Est** : collecter et valoriser des données foncières afin de mieux organiser l'utilisation des sols en collaboration avec les EPCI compétents
- Amplifier la politique **Star'Est** en accompagnant les EPCI dans la finalisation et la valorisation de leurs fonciers économiques : qu'il s'agisse de friches à revitaliser ou de zones d'activités à achever.
- Initier une **chaire industrielle à vocation de transfert sur le foncier** et l'usage des sols, en lien avec le monde économique et les usagers
- Lancer un **module transformant « compactage de site »** pour aider les entreprises à maîtriser leur foncier
- Mobiliser la **foncière tourisme Grand Est** et les dispositifs régionaux de soutien à l'investissement touristique (appel à projets tourisme durable, dispositif meublés de tourisme, etc.) pour réinvestir des friches touristiques ou repositionner d'autres types de friches vers une activité touristique



Tous les atouts pour mettre en œuvre une stratégie de production souveraine

Les orientations

Pour sécuriser ses approvisionnements et maîtriser à la fois ses chaînes de valeur et sa compétitivité, le Grand Est doit d'abord organiser les filières et les opérateurs économiques liés à la production et à l'efficacité énergétique.

Moins de dépendance passe aussi par moins de consommation et surtout plus d'énergies locales. Pour cela, un scénario de réduction des consommations énergétiques et de développement des énergies renouvelables sera établi.

Quant à la souveraineté alimentaire, deux objectifs sont nécessaires : maîtriser l'urbanisation pour préserver les surfaces agricoles et encourager le maintien d'une agriculture de proximité.

SRDEII + SRADEET

Les engagements de la Région :

- **Mettre en place un appel à projets « mutualisation d'équipements »** pour encourager les entreprises à s'engager dans des investissements mutualisés (réseaux de chaleur, énergies...)
- **Orienter la recherche sur des projets visant la souveraineté énergétique et alimentaire** (filières protéines) au travers de partenariats entre décideurs politiques et académiques et comportant un accompagnement de proximité
- **Soutenir une méthanisation durable** en lien avec le territoire, **expérimenter l'agrivoltaïsme.**
- **Poursuivre le déploiement du programme ADAGE*** : professionnaliser et sécuriser les achats, mobiliser et structurer l'offre, accompagner les changements de pratiques, créer une dynamique collective vertueuse

*ADAGE : Alimentation Durable et Autonome en Grand Est

Répondre à l'exigence de compétences dans les entreprises

Les orientations

Attirer, former, fidéliser : c'est le triptyque gagnant d'une stratégie de développement des compétences.

La capacité à attirer et à fidéliser les talents dans les entreprises de la région est prioritaire. Les politiques publiques doivent aider les employeurs à muscler leurs fonctions RH. et à valoriser les parcours professionnels des talents et leurs opportunités d'évolution.

Pour assurer l'inclusion des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi, il sera nécessaire d'imaginer de nouvelles approches, de faciliter l'accès à la formation et aux compétences et rapprocher davantage encore les entreprises et les acteurs de l'emploi-formation.

Le projet régional vise enfin à faciliter la réussite étudiante pour prévenir les sorties d'études, favorisant le bien-être étudiant et un égal accès aux études supérieures.

SRDEII + SFSS + SRESRI + CPRDFOP

Les engagements de la Région :

- **Impliquer directement les entreprises dans la découverte des métiers, l'orientation, les parcours de qualification**
- **Soutenir les entreprises** via un nouveau module transformant « ressources humaines » dans le parcours de transformation, et des équipements de formation dans les entreprises
- **Accompagner la transition des personnels du secteur de l'automobile** via de nouvelles formations et des parcours d'évolution professionnelle
- **Cartographier et planifier les besoins en formations et en infrastructures d'enseignements** en mobilisant les échelles régionales et territoriales
- **Travailler à la détection et à l'accompagnement des publics dits "invisibles"** : jeunes sans diplôme ou personnes en perte de repères
- **Culture Scientifique, Technique & Industrielle : tripler les moyens** consacrés à cette compétence régionale, en y intégrant une dimension de culture d'innovation vers les entreprises et en visant le public féminin
- **Organiser en proximité des formations sur mesure de demandeurs d'emploi pour les entreprises qui recrutent**

Environnement, numérique, industrie 5.0 : les moteurs du changement

Les orientations

Grandes entreprises, TPE, PME, ETI, industrielles, artisanales ou commerciales : toutes les entreprises sont engagées dans la transformation industrielle, la transition écologique et numérique.

Pour accompagner ces mutations, plusieurs leviers devront être activés : le premier est celui de l'innovation en promouvant la culture d'innovation dans les PME/PMI, en facilitant l'expérimentation et en diffusant la recherche académique dans les entreprises, en renforçant les liens avec les offreurs de solutions et en soutenant la montée en compétences sur les risques environnementaux et technologiques.

Le deuxième levier repose sur la mise en avant, voire la création de filières stratégiques et prometteuses pour l'avenir du Grand Est, telles que l'industrie décarbonée, la bioéconomie et la santé.

Le troisième levier porte sur le développement économique des territoires et la mise en place d'écosystèmes locaux.

Enfin, dans une région à fort potentiel touristique, l'accompagnement des professionnels du tourisme sur le long terme s'avère décisif.

**SRDEII + CPRDFOP
+ SRADDET + SRDT + SRESRI**

Les engagements de la Région :

- Engager, d'ici 2030, 1500 entreprises de production dans un parcours de transformation
- Mettre en place une évaluation environnementale des projets en se basant sur les principes du DNSH (Do No Significant Harm — Ne pas Nuire Significativement)
- Accompagner le développement des trois Pôles Universitaires d'Innovation (PUI) et les mobiliser en appui des dynamiques d'innovation ou de spécialisation de 300 entreprises régionales (sur six ans à raison de 50 projets par an)
- Développer les filières de la bioéconomie, les molécules et matériaux biosourcés, en particulier nouveaux polymères, bois matériau et fibres végétales
- Engager 2000 exploitations de polyculture élevage dans un parcours de transformation basé sur les compétences eau-énergie-intrants-numérique d'ici 2030 et développer un réseau de 60 fermes démonstrateurs
- Développer la visibilité de la plateforme EXPLORE GRAND EST avec un objectif de 3000 prestataires touristiques connectés, 5000 offres en ligne et 120 M€ d'intentions d'achat annuelles minimum (clics sur le bouton réserver d'une offre touristique, culturelle ou sportive) d'ici 2030

Valoriser la diversité territoriale du Grand Est

Les orientations

Agilité et proximité sont les maîtres-mots d'une action adaptée à la diversité des territoires du Grand Est.

L'objectif premier doit être le respect des initiatives locales et le renforcement des dynamiques engagées sur le terrain. Les politiques publiques doivent concourir à l'attractivité de chaque territoire en soutenant sa réindustrialisation et la relocalisation d'activités stratégiques.

Pour assurer l'équilibre de chaque territoire, il sera non seulement nécessaire de soutenir la transformation des TPE/PME qui le composent, mais aussi de veiller à son maillage et au maintien d'une offre de mobilité adaptée.

Le déploiement d'une offre touristique, durable et numérique, participe également de cette stratégie d'attractivité des territoires. Il en va de même de l'ancrage des pôles d'enseignement supérieur dans les territoires et d'une meilleure prise en compte de la santé environnementale au plus près des citoyens.

Le Grand Est est définitivement une terre de contrastes qui font sa richesse et sa singularité.

**SRDEII + SRDT + SRESRI
+ SRADDET + PRSE + CPRDFOP**

Les engagements de la Région :

- Accompagner 6400 artisans et commerçants dans leurs investissements productifs et utilités et 8 000 commerçants et artisans dans leur transformation digitale
- Assurer un maillage du territoire en matière d'offres touristiques durables et digitalisées en phase avec les spécificités territoriales (urbain, rural, flux, thématiques touristiques...)
- Accompagner le développement des capacités d'enseignement supérieur dans les territoires universitaires d'équilibre, en lien direct avec les besoins en compétences des entreprises
- Mettre en place la cinémathèque Grand Est (ressources / images / mémoire)

Coopération : le maître-mot des relations transfrontalières

Les orientations

La proximité de régions puissantes et attractives et sa position unique au cœur de l'Europe sont des atouts assumés et revendiqués par le Grand Est.

La stratégie est celle d'une capitalisation de ces atouts qui repose sur une coopération renforcée à différents niveaux : les programmes partenariaux d'innovation, la réindustrialisation, une meilleure gestion de disponibilité foncière et le développement des énergies renouvelables.

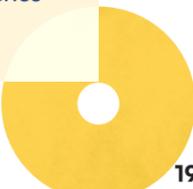
Il s'agira aussi de maintenir les talents dans les entreprises qui font face à un départ des salariés formés vers les pays voisins, de soutenir l'attractivité des entreprises et des capitaux en Grand Est et de construire des écosystèmes autour de quatre secteurs stratégiques : automobile, énergie, bioéconomie et santé qui intègre la pharmacie et la chimie.

La coopération transfrontalière intègre aussi des collaborations entre entreprises et une ouverture plus marquée vers les marchés transfrontaliers avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse.

**SRDEII + SRADDET
+ SRDT + CPRDFOP + SRESRI**

Les engagements de la Région :

- Organiser une compétition sportive transfrontalière inter-lycées ou inter-campus
- Piloter deux feuilles de route transfrontalières sur les secteurs de l'automobile et des technologies vertes (bioéconomie)
- Ancrer le rôle de la Région sur les volets culturels des conventions de développement du plurilinguisme avec les trois académies de la région
- Valoriser les richesses touristiques transfrontalières (eurovéloroutes, routes touristiques de la bière en Ardennes, du vin de Moselle entre Grand Est, Allemagne et Luxembourg, marchés de Noël alsaciens et allemands, etc.)



Aller plus loin dans les transports décarbonés

Les orientations

Le Grand Est est à l'avant-garde des mobilités décarbonées, mais il faut aller plus vite pour répondre à l'objectif zéro carbone en 2050.

Il s'agit donc d'associer plus encore les entreprises aux enjeux de mobilité, de promouvoir les mobilités douces auprès des professionnels du tourisme et des visiteurs ou encore de renforcer les réseaux de transports doux et de développer les infrastructures de recharge électrique sur l'ensemble du territoire régional.

La future Stratégie Régionale des Mobilités aura pour ambition d'organiser ces solutions, en offrant un service public de qualité qui répond aux besoins des usagers, en verdissant le parc ferroviaire et routier régional, et en facilitant toujours plus le report modal (voyageurs ou marchandises).

Des moyens seront mobilisés pour accompagner en parallèle les entreprises du secteur automobile qui doivent adapter leurs sites de production en lien avec le développement des nouvelles motorisations.

SRDEII + SRDT + SRESRI

+ SRADDET + CPRDFOP

Les engagements de la Région :

- **Inciter les entreprises à se doter d'un plan de mobilités** et renforcer leur flotte de véhicules de mobilité douce (vélo cargo, etc.)
- **Expérimenter les biocarburants durables** dont le biogaz en circuit court notamment pour les tracteurs agricoles ou les bus de ramassages scolaires
- **Développer 4 RER métropolitains** (Strasbourg, Reims, Sillon Lorrain, Bâle Mulhouse)
- **Accompagner les entreprises de la filière automobile** dans leur stratégie de diversification et dans l'amélioration de leur performance en lien avec les mobilités décarbonées
- **Déployer 5 à 10 plateformes multimodales** connectées à des sites touristiques en collaboration avec les partenaires départementaux et locaux.

Les ressources naturelles et la biodiversité : des trésors à préserver

Les orientations

Il s'agit de lancer une approche proactive de la protection des ressources naturelles et de la biodiversité : développer le recyclage et la valorisation matière, réduire les prélèvements en eau, améliorer la qualité de la ressource en eau, assurer la mobilité des espèces à travers la trame verte et bleue, stopper la perte des espaces naturels à forte valeur écologique.

La priorité environnementale nécessitera de jouer sur tous les tableaux pour protéger l'environnement : accélérer la décarbonation de toutes les entreprises, encourager l'économie circulaire et l'écologie industrielle territoriale, accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre de pratiques éco-compatibles, promouvoir des modèles de développement plus sobres et moins consommateurs d'espaces et de ressources, sensibiliser les professionnels du tourisme aux pratiques vertueuses et durables pour l'environnement.

Toutes ces actions ont pour volonté de proposer un cadre de vie favorable à la santé et à l'environnement.

SRADDET + SRDT + PRSE + SRDEII



Quelle santé et quelle démographie pour demain ?

Les orientations

Le vieillissement de la population appelle des réponses fortes dans différents domaines liés à la santé pour permettre aux habitants d'avancer en âge en bonne santé : agir sur les modes de vie et de consommation, mettre en œuvre une culture commune autour du concept « Une seule santé » et déployer un plan ambitieux en faveur de l'aide à domicile.

Accompagner les évolutions démographiques, c'est aussi organiser l'offre et les services de santé en cohérence avec les besoins des habitants, maintenir les dynamiques de création, transmission et reprise d'entreprise, en particulier dans l'artisanat, le commerce et l'agriculture, et renouveler l'aménagement urbain.

PRSE + SFSS

+ SRDEII + SRADDET + SRESRI

Les engagements de la Région :

- **Poursuivre la stratégie Ambition 2030** : développer les contrats de filières agricoles, forestiers, viticoles et financer des grands projets de développement autour de l'alimentation durable, la chimie du végétal, les matériaux biosourcés et les bioénergies.
- **Expérimenter des projets de retenues d'eau** (stockage surplus hivernaux) avec diverses fonctions et usages (notamment risques d'incendie)
- **Développer les filières de production et de valorisation des protéines et de l'azote** pour promouvoir l'autonomie régionale
- **Développer des projets communautaires** favorisant la mobilisation sociale sur les enjeux de santé environnement en lien avec le changement climatique
- **Créer un centre de ressources du tourisme durable** au service des acteurs touristiques

Les engagements de la Région :

- **Accompagner 100 créations d'entreprises et projets de R&D** dans le secteur de la santé
- **Établir une Charte Santé Environnement** qui soit l'expression d'une ambition partagée
- **Soutenir les clubs** dans le développement de la pratique du sport santé et bien-être.
- **Lutter contre l'expansion des zones médicales sous denses** : Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, ambassadeurs santé sur le terrain...
- **Engager le projet "Bien vieillir dans nos territoires ruraux"**
- **Accompagner le développement des filières sanitaires et sociales** pour répondre aux besoins en compétences en infirmiers, aides-soignants, aides à domicile

Suivi, gouvernance, pilotage : les clés pour réussir dans la durée

Pour donner de la visibilité aux travaux engagés et coordonner les initiatives des acteurs impliqués, la Région met en place une méthode de gouvernance et de pilotage.

À la clé, un renouvellement des pratiques à la hauteur des 9 défis à relever.

Adaptabilité et visibilité sont les maîtres-mots de l'action de suivi et de pilotage mise en œuvre par la Région. Elle doit permettre de mieux coordonner l'ensemble des acteurs et des initiatives territoriales pour répondre aux 9 défis dans les années à venir.

La méthode repose sur un processus de concertation et de discussion en continu, nourri par la diversité des acteurs et des rendez-vous réguliers, pour scander dans le temps la concrétisation des projets, actualiser les engagements, appréhender les changements de contexte et les réponses à apporter et échanger sur l'évolution des politiques publiques.

À ce titre, les travaux engagés par la Région sur la convergence des schémas permettront de traiter les défis régionaux de façon plus globale et combinée. Cette démarche s'appuie sur la mise en place d'un système de classification des documents stratégiques à trois niveaux : stratégie, schémas régionaux, plans opérationnels.

Elle est relayée au sein des services régionaux par des « pilotes de défis » en charge d'animer les politiques régionales en réponse aux défis, d'assurer le suivi des actions et le reporting.

La méthode, c'est aussi rendre compte régulièrement des réalisations et des résultats au regard des 9 défis et sur la base d'indicateurs de contexte régionaux.

Une méthode dont l'objectif est de faire travailler ensemble des communautés d'acteurs avec des profils, des compétences et des attributions multiples : collectivités, établissements publics de coopération intercommunale, communes mais aussi Agence Régionale de Santé, ADEME, Agences de l'eau, chambres consulaires ou encore représentants de l'Éducation nationale, dirigeants d'entreprises et de syndicats. Un challenge également pour l'administration de la Région qui doit veiller à la transversalité de ses actions.

La méthode, c'est aussi rendre compte régulièrement des réalisations et des résultats au regard des 9 défis et sur la base d'indicateurs de contexte régionaux. Le dispositif de suivi est placé sous la responsabilité de la Région et de ses services.

Les jalons d'un nouveau modèle de coopération au service d'une ambition collective sont ainsi posés. Cette approche commune et partagée est la clé pour réussir dans la durée.



Les schémas : des orientations thématiques au service de la stratégie régionale

Conformément aux compétences que l'État français leur a confié, les Régions ont obligation de préparer et concevoir un certain nombre de documents stratégiques : les schémas.

Ces schémas sont tous élaborés à l'issue d'une concertation associant largement les acteurs du territoire concernés par les sujets (collectivités locales, entreprises, réseaux et opérateurs intermédiaires...). Ils définissent des orientations qui encadrent et influencent les politiques publiques développées dans les territoires.

Certains schémas, tels que le SRADDET ou le SRDEII, ont une portée réglementaire obligatoire.



Le CPRDFOP

Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles

Le CPRDFOP, c'est quoi ?

Le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) définit les mesures à mettre en œuvre dans le Grand Est en matière de **formation professionnelle** et **d'orientation**, afin d'**anticiper et de répondre aux besoins en compétences des entreprises et des territoires**.

Adopté par l'Etat, la Région et les partenaires sociaux (représentants des principaux syndicats de salariés et organisations patronales) pour une durée de 5 ans, il couvre une palette d'interventions partenariales très large: l'orientation, l'information sur les

métiers, la formation initiale (via les enjeux de carte des formations initiales en lycées professionnels), la formation continue des demandeurs d'emploi.

Le CPRDFOP est élaboré en cohérence avec d'autres stratégies régionales relatives aux besoins et à l'évolution des compétences, notamment le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) ainsi que le futur Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'égalité des Territoires (SRADDET) ou encore le Business Act ou Grand Est Région Verte, démarche de planification écologique.

Quels défis relèvent-ils ?

Le défi « **Apporter des réponses à la pénurie de compétences** » est au cœur des préoccupations et des objectifs législatifs du CPRDFOP, structuré autour de **5 orientations stratégiques** allant en ce sens.

La formation étant un véritable levier de compétitivité économique, le CPRDFOP sera au service des sujets d'**accompagnement à la mutation des entreprises et des activités** et aidera à relever le défi de **l'attractivité/ la valorisation du Grand Est** grâce à un capital humain compétent et formé.

Le CPRDFOP participera également à relever le défi de **coopération interrégionale et transfrontalière**, puisque des aménagements spécifiques

des dispositifs publics en matière d'orientation-formation-emploi pourront être nécessaires pour maintenir les équilibres dans les bassins frontaliers (co-financement, compensation, coopération lieux de formation-lieux de stage de part et d'autre des frontières...).

Se pose aussi l'enjeu de la gestion géographique dans la disponibilité et la distribution des compétences, à savoir la capacité à assurer des systèmes de déplacements pour les individus pouvant répondre au besoin d'une entreprise installée par ailleurs. Cela concerne aussi les dynamiques d'attractivité pour faire en sorte que de nouvelles populations arrivent, pour attirer et fidéliser des talents (notamment les jeunes). La **mobilité décarbonée** est donc un vrai sujet du CPRDFOP.



Voté le
12 octobre 2023
pour la période
2023-2028

Quelles nouveautés et quels ajustements ont été apportés ?

Les orientations ont été définies en prenant en compte les propositions des partenaires de la formation, de l'orientation et de l'emploi, les professionnels des différents secteurs économiques (branches et fédérations professionnelles), les partenaires sociaux, des entreprises, pour mieux approcher leurs attentes, aussi bien **à l'échelle locale que régionale**.

Globalement, les nouveautés portent sur :

- sur la nécessité de **travailler plus en phase avec les profils des personnes accompagnées** dans une logique d'« aller vers » pour informer sur les filières insérantes, travailler sur l'image des métiers
- sur l'enjeu **d'impliquer plus fortement les entreprises dans les parcours de qualification et d'orientation**, afin de trouver de façon partenariale dans les territoires des solutions concrètes aux tensions de recrutement
- sur l'enjeu de **préparer l'avenir de la Région, en misant sur des filières émergentes liés aux grands secteurs en transition**: industrie du futur, bâtiment durable, suite de l'automobile,

santé, agriculture et viticulture de demain et énergie décarbonée

→ sur **la nécessité de travailler à l'échelle de proximité** pour proposer des parcours et monter des actions sur mesure adaptées aux habitants, aux entreprises et au territoire.

Un consensus sur la nécessité de changer de méthode et de **donner un caractère plus opérationnel et plus souple à la politique d'orientation-formation** a émergé des concertations, afin de s'assurer d'une politique ancrée territorialement et plus orientée sur le résultat et le service direct aux bénéficiaires que sont les apprenants (jeunes en formation scolaire, apprentis, demandeurs d'emploi etc.) et les employeurs. Une **clause de revoyure régulière** a donc été prévue, afin de **déterminer chaque année les actions découlant des orientations stratégiques** et de **rester ainsi en phase avec les besoins du moment**.

Mémo

- ✦ **Un contrat de plan adopté pour 5 ans**
- ✦ **Signataires**: Région, Etat, partenaires sociaux
- ✦ **Couvre** les champs de **l'orientation**, de **l'information** sur les métiers, de **la formation initiale** (via les enjeux de carte des formations initiales en lycées professionnels), et de **la formation continue** des demandeurs d'emploi
- ✦ **Vise à proposer des formations** correspondant aux besoins des employeurs, **afin de permettre**:
 - ✦ **aux bénéficiaires** de renforcer leur employabilité pour une insertion durable
 - ✦ **aux entreprises** de palier aux tensions de recrutement auxquelles elles sont confrontées, notamment sur des métiers porteurs de débouchés durables et nécessaires au développement du territoire.

Le SRDT

Schéma Régional de Développement du Tourisme

Voté le
12 octobre 2023
pour la période
2023-2028

Le SRDT, c'est quoi ?

Le Schéma Régional de Développement du Tourisme, c'est le document qui fixe les objectifs en matière de tourisme au niveau régional.

Pour mémoire, un touriste est celui qui passe au moins une nuit sur le territoire.

Avec plus de 6,4 milliards d'euros de dépenses touristiques estimées en Grand Est en 2022 et près de 100 000 emplois, l'économie touristique contribue à l'essor du Grand Est et davantage encore à son image de marque et à son attractivité globale.

Toutefois, la pandémie, les crises économiques et géopolitiques ainsi que les évolutions sociétales ont redessiné les comportements touristiques.

Les touristes ont changé leur façon de voyager, de penser leurs vacances.

La Région et son Agence Régionale du Tourisme Grand Est, accompagnées par le cabinet In Extenso TCH, ont organisé au printemps 2023 une large concertation afin d'identifier les nouveaux enjeux et défis à relever en Grand Est par le secteur touristique et réviser les objectifs du schéma du tourisme.

Quels défis relèvent-ils ?

Le SRDT répond à plusieurs défis majeurs.

D'abord pérenniser l'activité touristique sur le territoire :

- en apportant des **réponses à la pénurie de compétences** dans le tourisme (recrutement, formation, hébergement),
- en accompagnant la **mutation des entreprises, des offres et des services touristiques** pour qu'ils s'adaptent à leur environnement et à la demande des clientèles
- et en assurant la **valorisation** et la mise en marché de l'offre du Grand Est par la digitalisation et la sélection des marchés prioritaires.

Ensuite assurer la **durabilité et la soutenabilité** du tourisme sur le long terme dans la région (adaptation au changement climatique avec des questions liées aux canicules, à la sécheresse, aux risques d'incendie). Limiter l'impact du tourisme sur **l'usage des sols, les ressources naturelles, et la biodiversité** est aussi une priorité pour maintenir une haute qualité de vie pour les habitants et offrir une expérience de visite optimum à nos clientèles.

Enfin, la **diversité territoriale** du Grand Est demeure un atout majeur pour le tourisme. Veiller au bon équilibre entre activité touristique et vie quotidienne des résidents doit guider les choix à venir.

Quelles nouveautés et quels ajustements ont été apportés ?

La nouvelle stratégie touristique répond aux évolutions du contexte marqué par le développement des flux touristiques de proximité, par l'accélération des enjeux climatiques et environnementaux, par les crises énergétiques et économiques impactant les moyens financiers des ménages et par des tensions ponctuelles mais croissantes entre développement touristique et qualité de vie des résidents.

Les leviers d'actions portent :

- **Sur l'offre touristique**, car son évolution et son adaptation sont des moteurs de développement et de transition. Il s'agit d'accélérer la dynamique des actions menées dans le précédent schéma en travaillant sur l'offre des thématiques touristiques prioritaires, la digitalisation de cette offre et sa commercialisation, l'anticipation des conséquences du changement climatique et la réduction de l'impact sur son environnement

naturel et humain. Cela se traduit, par exemple, par l'introduction de critères d'éco-conditionnalité dans les dispositifs d'aide à l'ingénierie et à l'investissement ou par la création d'un centre de ressources du tourisme durable au service des acteurs touristiques.

- **Sur les mobilités touristiques**, élément essentiel pour gérer notamment la surfréquentation des sites, avec un projet de déploiement de 5 à 10 hubs multimodaux connectés à des sites touristiques en collaboration avec les partenaires départementaux et locaux.
- **Ou encore, sur la question des diversités territoriales**, avec un accompagnement à l'identification des potentiels touristiques des territoires, en s'appuyant sur l'expertise des acteurs institutionnels locaux, départementaux et régionaux.

Mémo

Les points-clés à retenir

La stratégie touristique révisée propose pour le Grand Est un « **tourisme d'équilibre** » qui s'appuie sur **7 orientations principales** :

- ✦ un tourisme responsable
- ✦ une économie touristique résiliente
- ✦ des mobilités durables
- ✦ une coopération inter-acteurs
- ✦ la notoriété et la commercialisation de l'offre
- ✦ le tourisme pour tous
- ✦ la diversité territoriale

Cinq leviers d'actions transversaux inscrits dans le Schéma Régional de Développement du Tourisme sont autant d'outils pour mettre en œuvre la stratégie de l'activité touristique :

- ✦ des instances collectives
- ✦ les aides financières
- ✦ la plateforme Explore Grand Est
- ✦ l'accompagnement en ingénierie
- ✦ les datas et le numérique

Le SRDEII

Schéma Régional du Développement économique, d'Innovation et d'Internationalisation

Le SRDEII, c'est quoi ?

Le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) détermine les grandes orientations en matière d'aides (directes ou indirectes) aux entreprises, de soutien à l'internationalisation, d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises, les orientations relatives à l'attractivité du territoire, en matière de développement de l'économie sociale et solidaire et de développement de l'économie circulaire.

Quels défis relèvent-ils ?

Le SRDEII :

- favorise une **meilleure utilisation des espaces du foncier** en compactant les sites industriels et en réhabilitant les friches.
- soutient la **souveraineté énergétique et alimentaire** en organisant les filières, promouvant des pratiques agricoles vertueuses, et visant la souveraineté régionale.
- encourage les entreprises à adopter des nouveaux modèles de développement plus sobres pour **préserver et valoriser durablement les ressources naturelles**
- accompagne l'industrie automobile et encourage les entreprises à rendre leurs sites plus accessibles pour une **mobilité décarbonée**
- promeut les marques employeurs territoriales et encourage les entreprises à adapter leurs pratiques pour faire face à la **pénurie de compétences**



Dans ce cadre, le schéma doit organiser la complémentarité des actions menées par la région avec les actions menées par les autres collectivités territoriales. Il s'agit ici d'assurer la bonne articulation entre les aides directes, mais aussi à veiller à une bonne répartition des tâches, des rôles entre les opérateurs du développement économique (aide indirecte aux entreprises).

- accélère la **transition environnementale des entreprises** en décarbonant l'économie régionale, en sensibilisant et en accompagnant les entreprises par les parcours de transformation.
- vise un **équilibre territorial**, en soutenant les écosystèmes sectoriels locaux et accompagnant les TPE dans leur développement
- renforce la **coopération internationale, infrarégionale et transfrontalière** pour faire du Grand Est une plateforme de l'économie transfrontalière et améliorer son attractivité sur le marché international
- accompagne les **évolutions démographiques** par l'accueil des entreprises et activités dans les territoires.

Voté le
12 octobre 2023
pour la période
2023-2028

Quelles nouveautés et quels ajustements ont été apportés ?

Une coordination territoriale, lisible et réactive, au service de chaque entreprise

Ce nouveau SRDEII désigne des rôles spécifiques, lisibles et clairs pour coordonner l'articulation des politiques publiques sur les territoires, d'organiser le dialogue entre acteurs et mieux accompagner les projets. À ce titre, il pose le principe de l'instauration pour chaque entreprise d'un référent de proximité, à savoir une personne physique qui suit l'entreprise dans la durée et « absorbe » la complexité du monde public. Il affiche aussi une vraie ambition de déploiement d'une stratégie d'animation territoriale du développement économique et la coordination des aides publiques en visant l'impact le plus fort pour chaque euro public investi.

Des outils pour sensibiliser, embarquer et outiller les entreprises pour les transitions de demain

Ce SRDEII, le premier à intégrer les principes DNSH, pose clairement l'enjeu de mieux mesurer l'impact des projets (mise en place d'une obligation d'auto-évaluation des projets selon les critères DNSH — taxonomie européenne) et outille les entreprises avec le **parcours d'accompagnement à la transformation (santé, environnement, numérique et industrie 5.0)**.

Un focus spécifique sur les compétences

Cette orientation, une nouveauté par rapport au schéma précédent, reconnaît le rôle incontournable des compétences et vise à accompagner les entreprises pour « Encourager la montée en compétences des entreprises du Grand Est et favoriser les recrutements »

Mémo

En phase avec l'objectif de convergence des schémas et les grands défis régionaux, 5 grandes orientations :

- ✦ **INNOVATION** : développer l'innovation en Grand Est et l'émergence d'entreprises leaders dans des domaines stratégiques
- ✦ **COMPÉTENCES** : encourager la montée en compétence des entreprises du Grand Est et favoriser les recrutements
- ✦ **TRANSITION** : apporter des réponses aux transitions et accélérer plus spécifiquement la transition environnementale des entreprises du Grand Est
- ✦ **DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ** : assurer un développement économique territorial équilibré en s'appuyant sur le binôme Région/EPCI
- ✦ **ATTRACTIVITÉ** : affirmer la place de la Région Grand Est au cœur de l'Europe pour renforcer son rayonnement et son attractivité économique

Pour y répondre, il s'appuie sur deux principes affirmés :

- ✦ **La complémentarité de l'action publique** pour rendre l'offre d'accompagnement des entreprises plus efficace
- ✦ **La mise en place d'une grille d'analyse commune** pour analyser l'impact des projets accompagnés sur le changement climatique

Le PRSE 4

Plan Régional Santé Environnement

Voté le
12 octobre 2023
pour la période
2023-2028

Le PRSE 4, c'est quoi ?

Porté par l'État et la Région, le Plan Régional Santé Environnement 4 (2023-2028), fixe les objectifs pour notre région en faveur d'un environnement préservé pour améliorer la santé de tous.

L'état de santé d'un individu dépend à environ 20% de critères individuels et liés au système de soins et à 80% de ses conditions de vie. Pour agir efficacement en faveur de la santé, il est donc nécessaire de mettre en place des politiques visant à la fois à améliorer les conditions de vie, à favoriser des

comportements sains et à promouvoir des environnements favorables à la santé.

Le PRSE 4 est un document polyvalent qui permet d'intervenir sur les questions de qualité de l'air, d'exposition aux substances nocives, d'urbanisme favorable à la santé, d'alimentation durable...

Il décline notamment des actions de prévention à destination du grand public et des actions de formation à destination des professionnels et acteurs de terrain (collectivités, associations, universitaires...).

Quels défis relèvent-ils ?

Le PRSE 4 répond à plusieurs enjeux majeurs pour notre région.

Il contribuera tout d'abord à **préserver et valoriser durablement les ressources naturelles**, en proposant notamment des actions qui visent à maintenir quantitativement et qualitativement la ressource en eau, et à **restaurer la biodiversité** notamment avec la mise en place de techniques de lutte contre les espèces impactant la santé (tiques, moustiques tigres, ambrosie...) par des méthodes compatibles avec l'environnement.

Le PRSE 4 vise également la prise de conscience par les populations des apports bénéfiques de la biodiversité sur la santé et l'amélioration des connaissances des décideurs et des professionnels autour du concept « une seule santé » afin **d'assurer une santé globale dans les territoires**.

Enfin, le PRSE 4 contribuera à limiter l'impact du système de santé sur **l'usage des sols, les ressources naturelles, et la biodiversité**, notamment en accompagnant des projets de décarbonation ou d'écoconception des soins...



Quelles nouveautés et quels ajustements ont été apportés ?

Les attentes des citoyens en matière de santé-environnement se font de plus en plus fortes.

Leurs préoccupations se sont amplifiées au fil du temps, notamment face aux enjeux globaux tels que le changement climatique et la perte de biodiversité, qui génèrent parfois des phénomènes d'éco-anxiété (notamment chez les plus jeunes) et qui nous engagent collectivement à mener des transformations importantes dans nos modes de vie et nos organisations.

La crise sanitaire de la COVID19 a également fait émerger des interrogations sur notre rapport au vivant. Elle nous rappelle le lien étroit entre la santé humaine, la santé animale et la santé de l'environnement, ainsi que la nécessité d'agir selon une démarche globale « une seule santé » sur l'ensemble de ces thématiques.

Organisé autour de 4 axes et 10 priorités, intégrant les concepts fondamentaux d'adaptation au changement climatique, d'« une seule santé » et de réduction des inégalités, le plan met en avant 6 objectifs prioritaires portant sur :

- Les expositions des populations aux nuisances liées à leur environnement dans la vie quotidienne (biocides, perturbateurs endocriniens, air intérieur...)
- L'alimentation durable, locale et de saison
- Les démarches d'urbanisme favorable à la santé
- La préservation de la ressource en eau, dans un contexte de changement climatique
- Le concept « une seule santé »
- L'intégration des enjeux santé-environnement dans les démarches territoriales (Contrats Locaux de Santé, Projets Alimentaires Territoriaux, Ateliers Santé Ville...)

Mémo

Le PRSE 4, c'est un plan

- ✦ Partenarial Etat/Région
- ✦ Co-construit avec la communauté santé environnement
- ✦ Adapté aux besoins des habitants du territoire.

Le PRSE 4, c'est 4 axes et 10 priorités

une seule santé, qualité de l'air, perturbateurs endocriniens, alimentation durable, urbanismes favorable à la santé...

Le PRSE 4, c'est

- ✦ Un réseau d'acteurs
- ✦ Une plateforme collaborative SYNAPSE
- ✦ Des journées d'échanges
- ✦ Des appels à projets
- ✦ Des webinaires thématiques



Le SRFSS

Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales

Le SRFSS, c'est quoi ?

Le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS) est la feuille de route pluri-annuelle partagée par la Région, l'État (ARS, DREETS, autorités académiques) et les partenaires sociaux s'agissant des **formations paramédicales et du travail social**.

Les formations sanitaires et sociales, c'est 26 478 places ouvertes à la rentrée 2023 (17 768 pour le sanitaire et 8 710 pour le social) et 202 instituts de formations (125 pour le sanitaire et 77 pour le social) sur 325 sites de formation.

Quels défis relèvent-ils ?

Deux défis principaux se rejoignent : **répondre à la pénurie de compétences** dans les métiers de l'accompagnement et de la santé afin d'accompagner les évolutions démographiques et assurer une santé globale.

L'enjeu du vieillissement de la population est au centre des préoccupations du SRFSS. Les métiers du soin et de l'accompagnement sont particulièrement concernés par des départs en retraite massifs alors même le nombre de personnes dépendantes va fortement augmenter. La combinaison entre les

Le schéma concerne des formations telles qu'infirmier, aide-soignant, métiers de la rééducation, masseur-kinésithérapeute, manipulateur-radio, auxiliaire de puériculture ou encore ambulancier pour le secteur sanitaire (liste non exhaustive).

Pour le domaine du travail social, on y retrouve l'aide à domicile, les différents types d'éducateurs ou encore les assistants de service social (liste non-exhaustive).

besoins croissants et le manque d'attractivité font du secteur sanitaire et social l'un des plus touchés par les tensions de recrutement.

Il s'agira également de travailler au maillage territorial des sites de formation et des terrains de stage pour concourir à assurer une mobilité décarbonée des personnes.

Préserver et valoriser durablement les ressources naturelles sera un défi investi avec les instituts de formation dans leurs usages pédagogiques aussi bien que dans leurs projets immobiliers.



Voté le
16 novembre 2023
pour la période
2023-2028

Quelles nouveautés et quels ajustements ont été apportés ?

Le nouveau SRFSS se décline en **6 grandes orientations** :

- Adapter l'offre de formation aux besoins des employeurs et du territoire régional avec une carte des formations initiales et continue adaptée aux besoins des employeurs : développement des formations pour les métiers ayant le plus de besoins et accompagnement des besoins émergents, approche territorialisée avec une spécificité transfrontalière.
- Renforcer le lien aux employeurs et accompagner l'évolution de leur politique RH : implication des employeurs (qualification et orientation), accompagnement de leurs politiques RH, réponses de formation « sur mesure ».
- Accompagner et fidéliser les apprenants en levant les freins d'accès ou de maintien en formation et améliorer les conditions d'étude : sécurisation de l'entrée en formation, lutte contre les ruptures, renforcement de la qualité de vie étudiante.
- Promouvoir les métiers et dynamiser l'orientation pour améliorer l'attractivité des formations.
- Offrir un appareil de formation performant et adapté aux attentes des employeurs et des apprenants : rénovation des pratiques pédagogiques, stratégie immobilière visant la sobriété foncière et l'hybridation des apprentissages, contrôle et évaluation de la qualité des formations.
- Proposer une gouvernance opérationnelle et adaptée à la diversité des territoires du Grand Est : un échelon régional garant de la stratégie pluriannuelle et facilitateur de l'action locale, la confrontation au regard des apprenants et employeurs.

Mémo

1

Adapter l'offre globale de formation aux besoins des employeurs et du territoire

2

Renforcer le lien aux employeurs et accompagner l'évolution de leur politique RH

3

Accompagner et fidéliser : lever les freins d'accès ou de maintien en formation et améliorer les conditions d'études

4

Promouvoir les métiers, dynamiser l'orientation et améliorer l'attractivité des formations

5

Proposer un appareil de formation performant et adapté aux attentes des employeurs et des apprenants

6

Travailler ensemble, dans la proximité et l'agilité : une gouvernance opérationnelle et adaptée à la diversité des territoires du Grand Est



Le SRESRI

Schéma Régional d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation

Voté le
16 novembre 2023
pour la période
2023-2030

Le SRESRI, c'est quoi ?

Le Schéma Régional d'Enseignement Supérieur, de Recherche, d'Innovation est le document qui fixe pour la période 2023-2030 les orientations en matière d'**Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation (ESRI)** et les logiques de mobilisation des moyens régionaux et européens dédiés à l'ESRI (146,5M€ Région + 44,8 M€ FEDER en 2021-2023) pour accompagner la compétitivité des entreprises du territoire.

Pour mémoire, il s'agit de l'actualisation du schéma adopté en juillet 2020, la Région ayant vocation à être chef de file en vertu de la Loi NOTRE sur ces

politiques, en concertation avec les acteurs et les collectivités du territoire.

Avec notamment 5 universités, 4 organismes nationaux de recherche, une cinquantaine de Grandes Écoles, près de 25 acteurs du transfert de technologies et 4 incubateurs de startups labellisés par la Région présents sur 8 départements, le Grand Est dispose d'un écosystème structuré attractif qu'il faut davantage connecter avec les entreprises ainsi qu'avec les territoires et consolider dans un contexte de concurrence internationale accrue.

Quels défis relèvent-ils ?

Le SRESRI doit alimenter de façon transversale les **9 défis régionaux** et orientera principalement son action via les contributions des acteurs de l'ESRI, toutes disciplines confondues, aux **secteurs et enjeux régionaux de la bioéconomie, de la santé, de l'industrie** (sous l'angle de ses transformations et de sa décarbonation), dès lors qu'elles favorisent le développement économique et social du territoire et qu'elles accompagnent ces derniers dans leurs transformations¹ (80% du soutien régional).

Il contribue en particulier à répondre à la pénurie de compétences :

- en accompagnant le développement de l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur,
- en favorisant la transformation des outils de formation des établissements,

→ en s'appuyant sur la **diversité des territoires** (métropoles, agglomérations, territoires universitaires d'équilibre...) pour répondre aux besoins en main d'œuvre des entreprises.

Il doit favoriser et accompagner la **mutation des entreprises et des activités** en développant la compétitivité dans les entreprises par l'innovation et le transfert de technologies et de compétences, en particulier dans les PME/PMI.

Enfin, la position géostratégique exceptionnelle du territoire, son ancrage européen, l'excellence de ses universités et de ses grandes écoles et la qualité des infrastructures constituent autant de leviers indispensables pour renforcer et **promouvoir la coopération infrarégionale et transfrontalière** et relever le défi des programmes de coopération en Europe et à l'international.



¹Notamment celles répondant aux enjeux européens d'éco-conditionnalité, requis dans le cadre du DNSH.

Quelles nouveautés et quels ajustements ont été apportés ?

L'évolution de la stratégie ESRI répond aux évolutions du contexte marqué par les transformations numérique, industrielle, par l'accélération des enjeux climatiques et environnementaux, par les crises climatiques et par les défis en matière de santé qui impactent profondément les entreprises et l'économie de la société.

Les enjeux identifiés sont :

- augmenter le nombre d'étudiants diplômés de l'enseignement supérieur dans le Grand Est,
- s'affirmer dans un monde de plus en plus concurrentiel et complexe,
- répondre au besoin en compétences des entreprises sur tous les territoires,
- développer la compétitivité dans les entreprises par l'innovation et le transfert de technologies.



Mémo

Qui est concerné par le SRESRI ?

✦ Étudiants, doctorants, chercheurs, universités, laboratoires de recherche, entreprises, établissements d'enseignement supérieur, Centres de Ressources Technologiques, plateformes technologiques, EPCI, Sociétés d'Accélération et de Transfert de Technologies, acteurs de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle

4 nouvelles orientations :

- ✦ Faciliter la **réussite étudiante**
- ✦ Renforcer l'**ancrage territorial** de l'Enseignement Supérieur
- ✦ Garantir l'**attractivité scientifique et technologique** du territoire
- ✦ **Accélérer le transfert de technologies** au bénéfice des transformations et des entreprises

DEFI
Innovation
Responsable

DEFI
Société
Heureuse

DEFI
Emploi
d'Avenir

DEFI
Jeunesse
Epanouie

DEFI
Numérique
PourTous

DEFI
Territoire
Attractif

DEFI
Région
Verte

La Région
Grand Est

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Siège du Conseil régional
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
+33 (0)3 88 15 68 67

Hôtel de Région
5 rue de Jéricho
CS70441
51037 Châlons-en-Champagne Cedex
+33 (0)3 26 70 31 31

Hôtel de Région
place Gabriel Hocquard
CS 81004
57036 Metz Cedex 01
+33 (0)3 87 33 60 00



www.grandest.fr